



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14408

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 18/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/09/2005
152 449

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 309 468 692 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3236340

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143854770

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143854770

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/07/2023

Raison sociale : ETS JOUVET

ZAC DU VIVIER II
13 RUE CHARLES DARWIN
72700 ALLONNES

Téléphone : 02 43 80 57 19

Fax : 02 43 80 84 75

Portable :

Site Internet : jouvet.site-solocal.com/

E-mail : sa.jouvet@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
HH HOLDING (811 023 563)

Effectif moyen : 64

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	16/11/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/11/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	16/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.